

EMISSIONS RADIO

TEXTE INTEGRAL



GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE

**Divers aspects
de la pensée contemporaine**

**"La non mixité a-t-elle encore
un avenir ?"**

FRANCE CULTURE – 15 MARS 2009

Emission Radio réalisée à partir de la conférence donnée par notre Soeur Marie-Claude Ripert dans le cadre de l'événement régional d'Ile de France le 24 janvier 2009 à Saint Denis, intitulé : "Féminisme et Franc-Maçonnerie"

"La non mixité a-t-elle encore un avenir ?"

En tant qu'Obédience exclusivement féminine, nous allons aborder aujourd'hui le thème de la mixité, car l'idée de mixité, qui semblait être acquise, tant au niveau des institutions publiques que de la société civile, fait régulièrement l'objet de nouveaux débats. Ce fut le cas pour les piscines avec des horaires réservés aux femmes, et plus récemment pour certaines manifestations sportives, pour les écoles, pour certaines prestations dans les hôpitaux. Ce débat est redevenu d'actualité dans la Franc-Maçonnerie, à l'occasion des tentatives récentes, après des décennies de discussions, d'initier des femmes au Grand Orient de France, Obédience « monogène » masculine depuis sa création.

A l'occasion de ce débat, des questions ont été posées à la Grande Loge Féminine de France, lui demandant si, à son tour, elle avait l'intention de renoncer à la non mixité. Pour en parler aujourd'hui, Françoise Thiriote, Conseillère Fédérale, et Marie-Claude Ripert, Vice Présidente de la Commission Nationale des Droits des Femmes.

F.T.

Au préalable, si vous le permettez, il me semble nécessaire de faire un bref historique pour retracer le combat que les femmes ont dû mener pendant des siècles pour obtenir leur place dans le monde maçonnique, ce qui permet de mieux comprendre les enjeux d'aujourd'hui.

Née au 18^e siècle, dans une Angleterre qui s'était tant déchirée sur les plans religieux et politique, la Franc-Maçonnerie, qui se voulait pourtant « le centre de l'union », posa dès sa naissance, le principe de l'exclusion des femmes. Encore très répandue aujourd'hui dans les Obédiences masculines, elle continue même d'être un critère de régularité !

La création, en France, des Loges d'Adoption, fut la première brèche.

Puis, dans le contexte intellectuel et social de la fin du 19^{ème} siècle, et malgré l'hostilité de la majorité des Maçons, car pour être Maçon, on n'en est pas moins homme, l'Initiation de Maria Deraismes, qui levait l'exclusion des femmes, était un acte particulièrement audacieux et hautement symbolique.

Suite à cet événement, la Grande Loge de France autorisa la création de Loges d'Adoption souchées sur ses propres Loges.

Désormais, deux voies s'offraient aux femmes qui désiraient devenir Franc-Maçonnnes :

-soit un travail en mixité, où elles recevaient la même Initiation que les hommes, où l'égalité des femmes et des hommes était affirmée, mais où elles étaient reconnues avant tout dans le cadre de la famille,

-soit un travail entre femmes, en incluant tous les sujets concernant les femmes et leurs combats ; mais leur Initiation n'était pas la même que celle des hommes, et elles dépendaient de leur tutelle administrative.

Il n'était pas encore question de Franc-Maçonnerie féminine indépendante !

F.T.

Non. Il fallut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour que se créât enfin, à partir des Loges d'Adoption, la première Obédience féminine dans le monde, qui devait devenir la Grande Loge Féminine de France.

A la fin de la guerre, qui avait décimé la Franc-Maçonnerie, il ne restait alors qu'une cinquantaine de Sœurs des Loges d'Adoption. La progression des idées de droit individuel fit qu'elles décidèrent de s'organiser elles-mêmes, libres de toute tutelle masculine, et de créer une Franc-Maçonnerie féminine, indépendante et souveraine. La marche avait été longue !

Aujourd'hui, après une soixantaine d'années, la Grande Loge Féminine de France compte plus de 12000 membres, en France et à l'international.

Maçonnerie masculine, Maçonnerie mixte, Maçonnerie féminine, telles sont aujourd'hui les voies possibles.

Si le débat s'impose aujourd'hui sur l'évolution vers la mixité des Obédiences « monogène » masculines, ne devrait-il pas en être de même pour les Obédiences féminines comme la Grande Loge Féminine de France ?

M.C.R.

Un regard superficiel pourrait laisser croire que Maçonnerie masculine et Maçonnerie féminine, toutes deux « monogène », relèvent de la même démarche. Or, il n'en est rien, il n'existe entre elles aucune symétrie. La non mixité n'a pas le même sens, ni la même origine pour la Franc-Maçonnerie masculine et la Franc-Maçonnerie féminine.

Pouvez-vous développer ce point ?

M.C.R.

La Maçonnerie masculine résulte, dès sa fondation, d'un choix. En outre, monde profane et monde maçonnique ne sont pas en opposition pour les Frères, qui exercent très majoritairement les différents pouvoirs dans le monde profane, qui, s'il n'est plus patriarcal, reste profondément androcentré. Et dans leurs Loges, ils jouissent depuis longtemps de la même liberté, de la même autonomie, ils exercent tout naturellement les différents pouvoirs, en travaillant sur des symboles créés par et pour eux. De plus, la vie traditionnelle des hommes les a habitués à créer entre eux des solidarités fortes : armée, confréries, clubs sportifs, etc. Ainsi, n'existe-t-il aucun fossé pour eux entre monde profane et monde maçonnique.

Et pour ce qui est des Sœurs ?

M.C.R.

Pour les Sœurs, la situation est radicalement différente. Au début, leur place n'était pas fondée sur un choix, mais sur une exclusion décrétée par les hommes. Pour elles, il existe un fossé entre la place qui leur est concédée dans la société et celle qu'elles ont voulue dans leur Obédience. Les femmes ont été pendant très longtemps exclues des lieux de pouvoir, et cet ostracisme se manifeste encore très nettement malgré plus d'un siècle de luttes féministes. Le religieux est encore entièrement aux mains des hommes. La France est une des lanternes rouges de l'Europe quant à la représentation des femmes dans le pouvoir législatif et plus généralement politique. Et elles ne sont que très peu présentes à la tête des grandes entreprises. Enfin, les solidarités entre femmes ont toujours été évitées, voire combattues : les femmes devaient être en priorité solidaires des hommes de leur famille

(père, mari, fils) ou de leur clan, et ce formatage séculaire est encore aujourd'hui bien vivace dans de nombreuses sociétés.

En revanche, dans leurs Loges, elles ne sont pas des êtres de second ordre. Elles ont accès à toutes les charges, à tous les postes. Elles sont légitimes d'occuper la première place. Elles ont appris l'usage du pouvoir et des responsabilités, l'usage de la liberté. Elles ont construit des solidarités entre femmes pour que leurs combats soient pris en compte.

Vous avez raison, la question de l'introduction éventuelle de la mixité dans les Obédiences « monogène » ne se pose pas du tout de la même façon dans les Obédiences masculines et dans les Obédiences féminines. Mais aujourd'hui, la mixité s'est imposée dans la société ?

F. T.

Effectivement, si nous comparons le contexte social dans lequel est née la première Obédience féminine et l'état actuel de notre société, nous constatons que, au cours de ces soixante dernières années, s'est opérée, et ce, de façon plus ou moins visible, une révolution pacifique, porteuse de conséquences importantes et multiples : l'établissement de la mixité dans le champ public. En effet, dès 1957, une loi établit la mixité à l'école, puis dans les autres degrés de l'Education Nationale. Peu à peu tombent les interdictions, pour les femmes, de pénétrer dans les milieux masculins : droits, concours, professions s'ouvrent aux femmes. La société devient « mixte », l'idéologie qui jusqu'à lors postulait la séparation des sexes s'est inversée. Le courant de l'Histoire porte dorénavant les sociétés à la mixité. Désormais, en France comme dans l'Union Européenne, les textes juridiques qui organisent la société affirment des droits égaux pour les femmes et pour les hommes, ce qui induit l'égal accès des femmes et des hommes à tous les domaines de l'espace public, et donc à la mixité. Les lieux de pluralité sont régis par le droit, et tout ce qui est régi par le droit public doit être mixte. Pour nous, Sœurs de la Grande Loge Féminine de France, la mixité dans l'espace public ne souffre aucune exception, tout comme les impératifs de laïcité. La mixité est un des fondements de la démocratie. Mais pour que la mixité devienne parfaitement opérante, il est absolument nécessaire qu'elle se double de la parité, et plus particulièrement de la parité en résultat dans toutes les assemblées délibératives, qui seule entraînera une modification fondamentale de la relation entre les sexes.

Puisque la société est mixte, la Franc-Maçonnerie ne devrait-elle pas l'être aussi ? Et en choisissant d'être, et de continuer d'être une Obédience exclusivement féminine, la Grande Loge Féminine de France serait-elle donc à contre courant de l'Histoire, une simple survivance du passé ?

M.C. R.

Pour pouvoir répondre à votre question, il faut d'abord s'interroger sur ce que recouvre en réalité, aujourd'hui, le mot de mixité.

Si les Sœurs de la Grande Loge Féminine de France sont très fermement attachées à ce principe de mixité dans l'espace public, elles n'en sont pas dupes. Car la mixité a été instaurée sans être pensée, sans être approfondie dans toutes ses dimensions, et les femmes n'ont jamais pu discuter de son contenu idéologique. Elles n'ont jamais défini elles-mêmes la place qu'elles veulent. Ce qu'on appelle aujourd'hui mixité est en fait un territoire captif et annexé par les hommes. Ce sont les hommes qui laissent entrer sur leur territoire, mais sans rien modifier des fondements idéologiques. Dans cette société théoriquement mixte, nous constatons que les hommes n'ont pas lâché prise, qu'ils continuent à exercer très majoritairement, voire exclusivement, les pouvoirs religieux, politique, économique, ainsi que je l'ai déjà souligné précédemment. Dans ces lieux de pouvoir, les hommes n'ont admis les femmes qu'au compte-gouttes : dans le monde économique par exemple, la mixité peut même servir d'alibi commode pour dissimuler ce que l'on appelle « le plafond de verre ».

Dans la société d'aujourd'hui, telle que vous la présentez, que propose-t-on aux femmes ?

M.C. R.

Le plus souvent, une compétitivité brutale. Codes et contraintes sociologiques, juridiques et morales du monde économique et professionnel s'imposent partout. En outre, l'histoire a montré que, dans tout groupe ayant été un groupe dominant, même s'il s'ouvre, et même si les dominants y deviennent minoritaires, on n'assiste pas pour autant à une révolution culturelle : on ne transforme pas le terreau d'un groupe au détriment des dominants, qui maintiennent cet acquis culturel. La « valence différentielle des sexes », selon la formule de l'anthropologue Françoise Héritier, reste le substrat de notre société. La mixité actuelle masque le fait que nous ne sommes toujours pas sorties d'une société à dominante sexiste masculine, et reste liée au temps antérieur sur lequel nous n'avons pas pu agir. Elle est illusoire, et ce n'est pas celle que nous souhaitons. La mixité, ce n'est pas de faire accepter aux femmes la pensée masculine, c'est quelque chose de nouveau, qui reste à penser et à construire.

C'est pourquoi il m'apparaît indispensable qu'existe, et continue d'exister, une Maçonnerie féminine, indépendante et autonome.

On vous reproche souvent de vouloir rester entre vous. N'y aurait-il pas là une sorte de communautarisme des femmes, comme un ghetto ?

F. T.

Nous ne recherchons pas un repli communautaire, et ne témoignons ni de défiance, ni d'un rejet de l'autre sexe. D'ailleurs, les Loges de la Grande Loge Féminine de France reçoivent en visiteurs les Frères qui désirent partager leurs travaux, alors que la réciproque est loin d'être toujours vraie, et nous participons à de nombreuses manifestations inter-obédientielles. En outre, nos Tenues maçonniques entre Sœurs représentent seulement quelques heures de non mixité, en regard des multiples activités de la vie. Mais l'existence de lieux non mixtes pour les femmes, même si ce n'est pas une garantie, est une condition nécessaire à leur démarche maçonnique.

En quoi des lieux non mixtes sont-ils nécessaires à cette démarche ?

M.C.R.

La liberté des femmes est fondamentale pour qu'elles puissent être initiées. Cette liberté, l'avons-nous ? Ne devons-nous pas la renforcer ? Ne devons-nous pas aider les autres femmes à l'acquiescer ?

Il apparaît donc primordial que nous nous interroguions sur notre identité, et cela ne peut se faire que dans des lieux où ne s'exercent pas, peu ou prou, les pressions sociales, et où, de façon durable, chacune puisse trouver le temps pour une réflexion visant à la recherche de son identité profonde. Dans ces lieux où n'existent plus les enjeux de suprématie femmes/hommes, nous cherchons cette connaissance de nous-mêmes et travaillons à sortir des rôles et des conditionnements sociaux qui, souvent même à notre insu, nous masquent certains aspects de nous-mêmes. Nous ne sommes plus ni la fille de..., ni la femme de..., mais des femmes qui patiemment, Tenue après Tenue, s'efforcent de retrouver en elles-mêmes, sous les strates de conditionnements accumulées depuis l'enfance, l'être libre qu'elles veulent être. Il est essentiel de travailler entre femmes à la prise de conscience de « ces formatages devenus invisibles mais prégnants dans tous les aspects de la vie », ainsi que le dit Michel Onfray, de ce « processus d'imprégnation » de modèles, qui commence dès les premiers jours de la vie, se poursuit à chaque instant, et sans violence apparente, impose une norme sociale défavorable aux femmes. Il convient donc, par un questionnement

systématique de toutes les facettes de la vie, dans un esprit de libre examen, de procéder à la déconstruction progressive de tout ce qui enferme les femmes dans des modèles qu'elles récusent.

N'est-ce pas ce que l'on appelle habituellement « une analyse de genre » ?

M.C.R.

Oui. Le genre étant un des fondements de l'identité, il convient que dans cette démarche initiatique, qui relève de l'intime, les femmes puissent ensemble dépasser cette mutilation symbolique que représente le sexisme, pour retrouver une conscience forte d'elles-mêmes, une identité claire, libre, fière et créative. Car, ainsi que le disait Rosalyn Yallow, prix Nobel de médecine en 1977, « le monde ne peut pas se permettre de perdre la moitié de ses talents. »

Telle est la première raison pour laquelle, dans le cadre de son projet humaniste, la Franc-Maçonnerie féminine est nécessaire.

Première raison... Il y en a donc d'autres ?

F. T.

En effet, tout ce travail sur soi ne prend-il tout son sens que s'il se double d'un travail en commun, de la création de solidarités entre les femmes, car les femmes ont à faire, à dire, à construire ensemble. La solidarité entre les femmes a pour finalité de faire avancer partout dans le monde la situation des femmes, les droits des femmes.

D'autant plus que les droits des femmes n'enlèvent rien aux droits des hommes ! Il est juste que les femmes participent pleinement à l'élaboration du droit qui leur est appliqué, à égalité avec les hommes, qu'elles prennent toute leur part dans ce changement de civilisation.

Quels moyens la Grande Loge Féminine de France met-elle en place pour réaliser cet objectif ?

F. T.

Dans le cadre national, la Grande Loge Féminine de France fait entendre sa voix auprès des institutions de la République lorsque des modifications juridiques sont en projet : lois sur les signes religieux, sur la bioéthique, sur la fin de vie, etc... Notre Obédience s'est d'ailleurs dotée, à l'interne, de commissions (laïcité, droits des femmes), chargées de rassembler les réflexions des Sœurs, d'élaborer des propositions, de préparer des dossiers d'audition. Nous avons le devoir de parole, conscientes que nous sommes de l'implication citoyenne de nos convictions maçonniques.

Sur le plan international, la Grande Loge Féminine de France participe depuis plus de vingt cinq ans au Comité de Liaison de la Franc-Maçonnerie Féminine, qui regroupe des Obédiences féminines de huit pays européens, et qui a pour objectifs, en particulier, de promouvoir les valeurs de la Franc-Maçonnerie, celles de la démocratie, et d'aider les femmes.

Et plus récemment, par la création de l'Institut Maçonnique Européen, la Grande Loge Féminine de France s'est dotée d'un outil qui lui permet d'intervenir auprès des institutions de l'Union Européenne pour faire connaître ses propositions, car l'Europe doit être construite aussi bien par les femmes que par les hommes. Faire avancer la cause des femmes, c'est faire avancer l'humanité tout entière. Tout cela ne peut se faire que si existent des lieux pérennes permettant le renforcement de solidarités entre les femmes et leur action.

Existe-t-il encore d'autres raisons qui expliquent la nécessité, à notre époque, d'une Maçonnerie exclusivement féminine ?

M.C.R.

Une autre raison, enfin, qui dépasse les pesanteurs de l'Histoire, me semble fondamentale : c'est celle de la liberté, premier terme de notre acclamation. Pourquoi n'y aurait-il plus que des espaces communs ? Dans une société pluraliste et démocratique, on doit avoir le choix de ses fréquentations, dans la mesure où l'on respecte l'ordre public. Dès lors qu'on ne lèse les droits de personne, dès lors qu'on ne reçoit aucun argent public, pourquoi n'y aurait-il pas le choix entre la mixité et la non mixité ? Est-ce la liberté s'il n'y a pas de choix ? Pourquoi les femmes ne pourraient-elles avoir un terrain d'autonomie sans limite pour construire les composantes les plus intimes de leur être : une identité, une conscience, une spiritualité ? Puisqu'il est licite que des personnes se groupent pour défendre une cause, pourquoi des femmes ne pourraient-elles pas s'associer librement et être solidaires pour défendre leur propre cause ? Si autrefois la non mixité a été imposée aux femmes, elle est aujourd'hui un choix, une voie pour leur épanouissement.

Cette émission touche à sa fin. Que souhaitez-vous dire pour conclure ?

M.C.R.

La Franc-Maçonnerie féminine se doit prioritairement de labourer sans relâche le terrain symbolique afin d'en extirper tout ce qui va à l'encontre de la dignité des femmes.
« Dissoudre la hiérarchie » entre les sexes prendra, selon Françoise Héritier, « quelques milliers d'années ». Cela laisse donc une durée confortable pour la Franc-Maçonnerie féminine !

Effectivement !

Mais elle n'a pas pour seule vocation de corriger les erreurs du passé. Aujourd'hui encore, elle conserve sa mission fondatrice : permettre aux femmes de construire leur identité dans toute sa complexité sans occulter la dimension de genre, faire éclore leurs multiples potentialités individuelles et citoyennes, créer et renforcer des solidarités pour édifier un avenir de justice, qu'elles auront librement choisi.

Vous le voyez, la Franc-Maçonnerie féminine a encore un bel avenir

Merci à Brigitte Mazire pour la réalisation de cette émission.

Si vous voulez nous écrire, en savoir plus, nous contacter :

Vous pouvez aller sur notre site internet : www.glff.org

Ou «écrivez nous :

**Grande Loge Féminine de France,
60 rue de Vitruve
75020 - PARIS**

